

VIE MUNICIPALE / BUHEZ AN TI KÉR

ÉTAT CIVIL - Naissances : **Le 28/03**, Tom Corre, 15C Fuzoret. **Le 2/04**, Ewen Richard, 5 Kerbiquet. **Le 4/04**, Zoé Tanne, 8 bis allée des Lavandières.

Décès : **Le 29/03**, Marie Le Gall épouse Goasdoué, 88 ans, 1 rue de Kermahellan.

URBANISME - Permis de construire : Demande : Dominique Brey (remise et carport) 5 allée des Filandières. **Autorisation :** Even Lait Industrie (création d'un local saumure bio) Traon Bihan. **Déclarations préalables :** Joseph Loaëc (serres) 7 allée de Lam ar Zant. Yann Calvez (remplacement des fenêtres) 13 route de Kérivoal. Armorique habitat (ravalement) 10, 12, 13, 14 et 15 rue Aimé Talec. Ronan Jambou (abri de jardin) 21 rue du Stade. Nicolas Couvidat (portail) 1 Kervilien. Alison Peden (mur de clôture sur voie) 19 rue des Peupliers.

BALAYEUSE - Un nettoyage des rues sera réalisé **jeudi 18**. Merci de faciliter son passage.

COURSE CYCLISTE - La Routière : Réglementation de la circulation : Dimanche 14 : vers 15h, passage de la course en ligne : venant du Folgoët, rond-point de Roz Avel à droite, Le Parcou, Kerno, Pontic Coat, Kerno Bihan vers le bourg puis rond-point de Mesguen direction Le Drennec (interruption de la circulation pendant le passage de la course).

→ Les riverains sont priés de bien vouloir maintenir les animaux domestiques enfermés.

COUPURES DE COURANT - Jeudi 25, 8h30-13h : du n° 8 au n° 10 Kergoff, Kérincuff, Kernéguez. **Affichage détaillé en mairie.**

RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION - Pour permettre les travaux de raccordement au réseau de télécommunications, la circulation se fera sur demi-chaussée et réglementée par alternat manuel, **rue du Stade, du n° 1 au n° 18, jusqu'au 18 avril 2019.**

DÉCHETS DE JARDIN - Ce week-end, remorques communales résidence du Roudous et aux Châtaigniers.

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Pour permettre les travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle, de la place St-Yves à Kerjoly, la circulation des véhicules, sauf riverains, est interdite **jusqu'à l'achèvement des travaux prévu le vendredi 26 avril 2019.**

Déviations :

→ dans le sens Lesneven/Ploudaniel : rond-point de Kerbiquet, par la RD 770, rond-point de Mesguen puis rue François Louis Blons ;

→ dans le sens Landerneau/Lesneven : rond-point de Lamarc'h par la rue du Général de Gaulle, place Alain Poher, rue François Louis Blons, rond-point de Mesguen et RD 770.

PERMANENCES / DEGEMER

. **Mairie** - ☎ 02.98.83.61.57. Ouverte du lundi au vendredi, 8h30-12h15 / 13h30-17h30 (sauf mardi, 14h). Fermée le samedi.

. **Régie Eaux et Assainissement Lesneven** - ☎ 02.98.83.02.80.

. **Médecin de garde - Chirurgien-dentiste de garde** - ☎ 15.

. **Pharmacie de garde** - ☎ 32.37.

PERMANENCES A LA MAISON MÉDICALE ET SOCIALE - 5 place Alain Poher :

- **Médecins** ☎ 02.98.83.64.41.

- **ADMR - Service aide-ménagère et mandataire aux personnes âgées** ☎ 02.29.62.61.69.

- **Cabinet infirmier des légendes** ☎ 02.98.83.68.98 ou cabinetinfirmierdeslegendes@gmail.com.

- **Cabinet Jenouvrier** ☎ 02.98.83.66.81 ou ☎ 06.87.57.69.20.

- **Psychologue** ☎ 07.67.27.81.61.

. **C.A.F.** - ☎ 08.10.25.29.30. RV le jeudi (9h-12h / 13h30-16h30).

. **Assistante sociale** - Mardi (9h-12h) sur RV, Centre Départemental d'Action Sociale Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

. **CLIC gérontologique (informations sociales pour les + 60 ans)** - Hôpital Local, rue Barbier de Lescoat, Lesneven. Rens. et prise de RV, du lundi au jeudi, 9h-12h ☎ 02.98.21.02.02.

. **Maison de l'Enfance :** ✓ **Centre de Loisirs/Garderie périscolaire** ☎ 02.98.83.69.33. ✓ **Crèche/Multi-accueil** ☎ 02.98.83.66.50. ✓ **Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles :** Permanences, maison de l'enfance de Ploudaniel les mardis semaines impaires et en dehors des vacances scolaires. Contact Isabelle Le Borgne ☎ 06.47.82.78.48.

ÉLUS

↳ **MAIRE** - Le Maire reçoit sur **rendez-vous**, à prendre en mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES / KELEIER TALVOUDUS

TRANSPORTS SCOLAIRES - COMMUNAUTÉ LESNEVEN COTE DES LEGENDES - Rentrée 2019/2020 : Les inscriptions et réinscriptions pour les écoles primaires de Ploudaniel, Trégarantec, Guissény et Kerlouan sont à faire avant **le 10 mai**. Renseignements ☎ 02.98.21.11.77.

VISITE LIGNES DES ÉLECTRIQUES PAR HÉLICOPTÈRE - Etat des lignes du Finistère : Afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, des contrôles des lignes surplombant la commune auront lieu jusqu'au **vendredi 3/05**, par survol en hélicoptère à très basse hauteur (hors agglomération).

MAISON DE L'EMPLOI - ☎ 02.98.21.13.14. **Atelier numérique** (envoi de CV par mail, candidater sur Internet, etc.) : **mardi 23**, 9h30-11h30, Plouider.

NOM DE LIEUX BRETONS -- **KERNEGUEZ** : sans doute du gallois neges : assaut.

- **KERMOALIC** : moal en breton signifie chauve, ic étant un diminutif.

- **KERMORIN** : confusion probable en mor/in (mor : mer) et le français marin. Lieu habité par un marin

- **KERNEVEZ** : -nevez : neuf, qui existe depuis peu, dans le sens de terre nouvellement défrichée.

- **KERNEVEZ-BODILIO** : bod : touffe, buisson et ilio : lierre

VIE ASSOCIATIVE / KEVREDIGEZHIOU

LUDOTHÈQUE TY LUDO - Permanences : 1 samedi toutes les 2 semaines (soit chaque semaine paire) de 16h à 19h30 et 1^{er} vendredi du mois de 20h à minuit, espace Kan an Avel. Plus de 500 jeux de société sur place ou à emprunter. Renseignements et contact ☎ 06.47.11.28.24, www.tyludo.org, sur contact@tyludo.org ou sur facebook « Ty Ludo ».

ARZENIEL - Prochains ateliers : samedis 13 et 27, 9h30-12h, foyer Pierre Dantec. **Les « Instants Créatifs » : mercredi 17**, 14h-16h (Nature morte pastel sec, tout niveau). Matériel non fourni. Ouvert à tous. Inscription au plus tard la veille de l'atelier et informations Annick Tilly ☎ 06.34.66.80.63. ou annick.tilly29@gmail.com. Tarifs : Atelier de 3h, 13€, moins de 8 personnes 22€ ; Atelier de 2h, 10€, moins de 8 personnes 17€.

VIE ASSOCIATIVE / KEVREDIGEZHIOU

BIBLIOTHÈQUE - ☎ 02.98.83.75.82. **Horaires pour les vacances** : mercredi (14h30-16h), jeudi (18h-19h), samedi (10h30-12h) et dimanche (10h-12h).

ESY FOOTBALL - Samedi 13 :

U 15 A : départ 13h45 pour AG Plouvorn B.

U 17 B : départ 13h45 pour GJ Corsen à Plouarzel.

Dimanche 14 :

Seniors A : départ 13h45 pour RC Lesnevien B.

Seniors B : départ 13h30 pour AS Landéda.

Seniors C : départ 13h30 pour AL Coataudon B.

Seniors Loisirs : départ 8h30 pour ESP Plouguerneau.

ASSOCIATION DES AINÉS PLOUDANIEL-TRÉGARANTEC-ST MÉEN - Assemblée Générale : lundi 15, 14h30, espace Brocéliande. Suivie d'un intermède musical proposé par la chorale « Chantons ensemble » de la MARPA, puis d'un goûter.

PLOUZENIEL PREST BEPRED - Bep Sadorn adalek 10 eur betek kreisteiz, brezhoneg penn-da-benn er sal « Kan an Avel ». Echange en breton tous les samedis, 10h-12h, salle violette, espace « Kan an Avel » ☎ 02.98.83.62.44.

MARPA - Chorale Chantons Ensemble : mardi 16, 14h30.

ÉTOILE CYCLISTE - Dimanche 14 : Tous les groupes aux chiens guides d'aveugles à Lannilis, salle Kergroas. Départ 8h, stade de Kermahellan.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PLOUDANIEL-LE DRENNEC-TRÉGARANTEC - Assemblée générale : ce vendredi 12, 20h, foyer Pierre Dantec.

CLUB DE L'AMITIÉ - Inscriptions ce vendredi 12 pour la sortie du 25 (visites de l'entreprise Henriot, biscuiterie Crêpes Dentelles et maison Pâté Hénaff) ou ☎ 02.98.83.66.61.

ADMR - Sortie culturelle : jeudi 18, 14h30-17h, fondation Hélène et Edouard Leclerc, Landerneau. Confirmation de participation à votre antenne ADMR.

SANTEZ PEROUNEL - Assemblée générale : jeudi 25, 20h, salle St Yves. **Journée d'entretien, samedi 27**, dès 9h.

WAR AN HENTCHOU - Randonnée : dimanche 14, départ 14h15, place St-Yves, pour Plougar (bourg).

VIE PAROISSIALE / BUHEZ AR BARREZ

MESSES DOMINICALES

Dimanche des Rameaux et de la Passion. Samedi 13 : à 18h au Folgoët. **Dimanche 14** : à 9h30 à Kernilis, à 11h à Lesneven.

SEMAINE SAINTE

Mercredi 17 : Messe Chrismale à 18h30 à la cathédrale de Quimper.

Jeudi 18 : Célébration de la Cène à 20h à Lesneven.

Vendredi 19 : Chemin de Croix à 15h à Pont-du-Châtel (Plouider) et à Lanarvily. Office de la Passion à 20h à Lesneven.

Samedi 20 : Vigile Pascale à 21h à Lesneven.

Dimanche de Pâques : Grand-Messe à 10h30 à Ploudaniel.

PERMANENCES DE CONFESSIONS

Mardi 16, de 17h30 à 18h30 et **samedi 20**, de 10h à 12h au Folgoët ; **vendredi 19**, de 17h à 19h à Lesneven.

FESTIVAL CHRÉTIEN DU CINÉMA - La paroisse Notre-Dame du Folgoët – Abers Côte des légendes organise un **Festival chrétien du cinéma**. Sont prévus à chaque séance : Projection / Témoignages / Discussion à l'issue du film.

Sont projetés au cinéma Even de Lesneven jusqu'au dimanche 14 :

Ce Vendredi 12, 14h30 : « Mary Poppins » (1965) et 20h15 : « Le temps de quelques jours » (en présence de Nicolas Gayraud)

Samedi 13, 14h30 : « Le Bossu de Notre Dame » et 20h15 : « Marie Heurtin »

Dimanche 14 (15h45) : « Journal d'un curé de campagne »

Tarifs : Adulte 5,50 € / enfant < 14 ans : 4,50 €. Et puis, à Brest au cinéma les Studios, le **mardi 16** à 20h : le film « Léon Morin prêtre ».

PÈLERINAGE PAROISSIAL À TRÉGUIER - Dimanche 28, l'équipe pastorale de notre paroisse propose un pèlerinage paroissial sur les pas de Saint Yves à Tréguier. Programme détaillé et coupon d'inscription à la disposition des intéressés à l'église.

PETITE ANNONCE / TRAOU A BEP SEURT

☐ **A vendre** : Camping-car Capucine challenger génésis 43, 22 490€ à débattre ☎ 06.60.09.87.58.

- Copeaux de paillage, 20€/m³ ☎ 06.25.54.14.23.

PROVERBE DU MOIS - Pask ken abred ha ma karo
Pask en Ebrel en m'em gavo
A mouilc'hi bihan a gavo.

Peu importe quand Pâques arrivera
Pâques arrivera en avril (exceptionnellement le 31 mars en 2024)
Et on trouvera des petits merles.

BLOC NOTES / MAT DA C'HOUZOUT

➤ **Le Why Not - Ploudaniel** : Fermeture, pour aménagement du loto et PMU, le lundi 15, après-midi et le mardi 16, le matin. Réouverture à 14h. Journaux disponibles à la boulangerie.

➤ **Vide-maison - Ploudaniel** : Dimanche 14, 9h, 3 rue François Le Gall.

➤ **Coffre à jouets - Lesneven** : Ouverture samedi 13, 10h-12h/14h-16h30, rue Alsace Lorraine. Découverte des décorations de Pâques réalisées aux Rencontres Amitié du Folgoët. Entrée libre. Ouvert à tous.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12, boulevard des frères Lumière - BP 75 - 29260 Lesneven - ☎ 02.98.21.11.77.

Courriel : contact@clcl.bzh - Site : www.pays-lesneven.fr

◆ **Groupe de travail dédié à la co-construction - PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale)**

Les différents thèmes sont répartis : - Habitat/précarité : ce vendredi 12 (9h-11h30) maison communale, Guissény ; - Agriculture/alimentation/vulnérabilité : vendredi 19 (9h-11h30) salle des mariages, mairie, Lesneven ; - Energies renouvelables : vendredi 26 (9h-11h30) salle 2, CLCL, Lesneven. Organisé par la CLCL. Inscriptions sur leur site.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019 A 18H

1 - Décision municipale - Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2014.

▪ **N° 6-2019 du 27 février 2019** - Il s'agit de la passation d'un marché à procédure adaptée (art. 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et l'article n° 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015) pour les travaux d'extension et de rénovation de la Maison de l'Enfance. Les travaux sont confiés à :

Lot n° 1 : Terrassement : Entreprise JO SIMON de Ploudaniel pour un montant de 41 878,62 € TTC.

Lot n° 2 : Démolition GO : Entreprise SOCI BAT de Brest pour un montant de 112 701,85 € TTC.

Lot n° 3 : Charpente Bardage Clôture en bois : Entreprise MCA de Plonévez du Faou pour un montant de 69 568,22 € TTC

Lot n° 4 : Etanchéité : Entreprise BIHANNIC de Brest pour un montant de 49 079,90 € TTC.

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures : Entreprise BRIT ALU de Guipavas pour un montant de 55 164,52 € TTC.

Lot n° 6 : Enduit : Entreprise FACADES CONCEPT de Loperhet pour un montant de 12 000 € HT (14 400 € TTC).

Lot n° 7 : Electricité : Entreprise BLEUNVEN MONOT de Plabennec pour un montant de 36 801,62 € TTC.

Lot n° 8 : Chauffage Ventilation Plomberie : Entreprise SFM de Lesneven pour un montant de 81 458,68 € TTC.

Lot n° 9 : Cloisons Isolations Menuiseries Intérieures Signalétiques : Entreprise REA SERVICES de Lanhouarneau pour un montant de 89 701,70 € TTC.

Lot n° 10 : Carrelage Faïence Sol : Entreprise LE TEUFF CARRELAGES de Le Cloître-Pleyben pour un montant de 40 695,86 € TTC.

Lot n° 11 : Peinture : Entreprise RAUB de Guilers pour un montant de 15 584,63 € TTC.

Le montant total du marché s'élève à 505 863,01 € HT (607 035,60 € TTC).

2 - Aménagement de la RD 770 entre Kernéven et Saint Eloi - Protocole d'échange foncier - Pour permettre la réalisation du giratoire de l'Auberge Neuve, des accords amiables d'échanges fonciers sont intervenus entre l'entreprise LEAL (SCI de l'Auberge Neuve), M. et Mme ABIVEN, la commune et le département. L'entreprise LEAL et l'exploitation de M. et Mme ABIVEN sont compensés en foncier. Il en résulte une soulte de 4 417 € due par le département de 3 047 € à la commune et 1 370 € à l'entreprise LEAL. Le Conseil, à l'unanimité des votants, valide le protocole d'échange foncier.

3 - Aménagement de la RD 770 entre Kernéven et Saint Eloi - Participation communale aux travaux - Le Département du Finistère propose une convention de financement entre le Département du Finistère, la Communauté Lesneven Côte des Légendes et la commune qui a pour objet de définir l'assiette de financement de l'opération « Réaménagement de la RD 770 entre Kernéven à Ploudaniel et Saint Eloi à Plouédern ainsi que le plan de financement et les modalités de versement des fonds.

Le montant total de l'opération est estimé à 12 140 000 € (valeur janvier 2019) études, acquisitions foncières et travaux compris. Le financement (en TTC) est réparti de la manière suivante :

→ **Aménagement de la section courante** : prise en charge de 100 % des travaux par le Département, hors déplacement de réseaux.

→ **Aménagement des giratoires de l'Auberge Neuve et de Kerfelgar** : répartition des coûts au prorata du nombre de branches, soit 50 % pour le Département du Finistère et 50 % pour le territoire sur la base de 25 % pour la commune de Ploudaniel et 25 % pour la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Le montant estimé des deux giratoires est de 800 000 € TTC, soit 400 000 € à la charge du département (50 %) ; 200 000 € à la charge de la commune (25 %) et 200 000 € à la charge de la communauté Lesneven Côte des Légendes (25 %).

Considérant qu'il s'agit d'une opération d'investissement, la participation de la commune sera sollicitée sur le montant hors taxe.

Le paiement de la participation interviendra : 50 % l'année du démarrage des travaux et 50 % l'année d'achèvement complet des travaux (hors aménagements paysagers).

Le Conseil, à l'unanimité des votants, valide le montant de la participation de la commune au financement des giratoires de l'Auberge Neuve et de Kerfelgar à hauteur de 25 % du montant HT, soit 166 667 €.

4 - Maison Médicale et Sociale - Option pour la TVA - Le Conseil, à l'unanimité des votants, opte pour l'assujettissement à la TVA de la Maison Médicale et Sociale, bâtiment communal géré par le budget principal de la commune.

5 - Centre socioculturel intercommunal du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes - Accord du Conseil, à l'unanimité des votants, pour signer pour 2019 l'avenant à la convention 2015-2018 de financement du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM). La participation annuelle est de 1 323,44 €.

6°) - Communauté Lesneven Côte des Légendes - Transfert de compétences - Le Conseil, à l'unanimité des votants, approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dont le rôle est d'examiner les transferts de compétences, d'évaluer des charges liées aux transferts entre les communes et la communauté de communes et d'ajuster l'attribution de compensation versée par la communauté de communes. Pour la commune, le montant des charges transférées à impacter sur l'attribution de compensation est de 5 467 €. Elle concerne le PLUi (Plan Local d'Urbanisme). L'attribution de compensation sera de 490 309 € (contre 495 776 €).

7°) - Comptes administratifs 2018 - Le Conseil, à l'unanimité des votants, adopte les 4 comptes administratifs résumés ci-après :

▪ **Budget de la commune**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	2 297 347,22 €	2 869 640,32 €	572 293,10 €
Investissement	2 665 263,30 €	2 197 835,89 €	- 467 427,51 €

→ Soit

↳ Excédent de clôture 104 865,59 €
 ↳ Excédent en restes à réaliser 321 162,00 €
 ↳ Excédent global de clôture 426 027,59 €

▪ **Budget du service « Eau »**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	423 417,62 €	579 771,04 €	156 353,42 €
Investissement	817 455,28 €	824 545,76 €	7 090,48 €

→ Soit

↳ Excédent de clôture 163 443,90 €
 ↳ Déficit en restes à réaliser - 29 693,00 €
 ↳ Excédent global de clôture 133 750,90 €

▪ **Budget du service « Assainissement »**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	207 950,91 €	328 004,93 €	120,054,02 €
Investissement	53 936,32 €	25 505,36 €	- 28 430,96 €

→ Soit

↳ Excédent de clôture	91 623,06 €
↳ Excédent en restes à réaliser	9 445,00 €
↳ Excédent global de clôture	101 068,06 €

▪ **Budget du lotissement communal de Park Hir**

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	607 627,58 €	697 751,51 €	90 123,93 €
Investissement	533 111,99 €	569 566,35 €	36 454,36 €

→ Soit un excédent global de clôture de 126 578,29 €.

8 - Comptes de gestion 2018 du trésorier - Les comptes de gestion sont identiques à ceux de la comptabilité communale. Quitus est donné au receveur municipal.

9 - Affectation des résultats de fonctionnement 2018 - Décision du Conseil, à l'unanimité des votants, résumée comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	Report à nouveau (fonct)	Besoin de financement (invt)	Réserve (invt)
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE	572 293,10 €	100 000 €	472 293,10 €	
BUDGET DU SERVICE « EAU »	156 353,42 €	60 000 €	96 353,42 €	
BUDGET DU SERVICE « ASSAINISSEMENT »	120 054,02 €	120 054,02 €		
BUDGET DU LOTISSEMENT PARK HIR	90 123,93 €	90 123,93 €		

10 - Taux des impôts communaux 2019 - Le Conseil, à l'unanimité des votants, décide de maintenir les taux d'imposition de 2018 pour l'année 2019 aboutissant au produit fiscal suivant :

Taxes	Taux communaux	Bases notifiées pour 2019	Produits
Taxe d'habitation	14,74 %	3 322 000	489 663 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,64 %	4 919 000	670 952 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,21 %	271 000	100 876 €
TOTAL			1 261 491 €

11 - Budgets primitifs 2019 - Le Conseil, à l'unanimité des votants, vote les 4 budgets : Commune, service annexe de l'Eau ; service annexe de l'Assainissement et le budget du lotissement de Park Hir, lesquels peuvent se résumer dans le tableau ci-dessous :

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE	3 333 124 €	3 333 124 €	4 179 181 €	4 179 181 €
BUDGET SERVICE « EAU »	581 400 €	581 400 €	690 274 €	690 274 €
BUDGET SERVICE « ASSAINISSEMENT »	281 770 €	281 770 €	131 660 €	131 660 €
BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL DE PARK HIR	396 027 €	396 027 €	352 172 €	352 172 €
TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS	4 592 321 €	4 592 321 €	5 353 287 €	5 353 287 €

Le compte rendu détaillé du conseil est consultable en mairie.



ÉVÈNEMENT

ESPACE JEUNES



L'espace, situé à l'annexe du foyer Pierre Dantec, est ouvert à tous les jeunes de 12 à 17 ans.

A partir du mercredi 24 avril, il sera ouvert

tous les mercredis (de 17h à 19h) et vendredis (de 17h30 à 19h) en période scolaire.

Accès libre (adhésion annuelle 5€).

L'Espace vous accueille exceptionnellement aujourd'hui, ce vendredi 12 (de 17h30 à 19h).